



COMMUNIQUÉ
Paris, le 25/05/2022

LE GOUVERNEMENT SONGE A SUPPRIMER LES RETRAITS DE POINTS POUR LES PETITS EXCES DE VITESSE. C'EST UNE VICTOIRE DE PLUS POUR L'ASSOCIATION « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » QUI est enfin entendue.

« 40 millions d'automobilistes » demandait depuis des années à ce que les petits excès de vitesse ne soient plus sanctionnés. L'association accueille avec grand plaisir cette annonce du Gouvernement qui marque une **réelle rupture dans la politique de sécurité routière** avec le premier mandat d'Emmanuel Macron à l'origine du 80km/h et de la multiplication effrénée de tous types de radars.

C'est bien, mais c'est encore insuffisant pour Pierre Chasseray, délégué général de l'association : « il faut aller plus loin parce que si l'Etat veut casser cette image de « radar pompe à fric » **il faut aussi supprimer la sanction pécuniaire** qui est lourde, 135 euros pour les excès de vitesse de moins de 20km/h lorsque la limitation de vitesse maximum autorisée est de 50km/h et 68 euros dans les autres cas ».

Daniel Quéro, dirigeant de « 40 millions d'automobilistes » rappelle que la baisse de la limitation de vitesse à 80km/h a amené beaucoup de conducteurs à être en dehors des clous, aussi il faut revoir également cette mesure et revenir à la généralisation du 90km/h.



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasseray – délégué général



www.40millionsdautomobilistes.com